

ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

CONCOURS D'ART 2021

DÉTAILS ET RÈGLEMENTS

C'est avec un grand plaisir que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro invite les artistes de l'Île de Montréal à participer à la 35^e édition de son concours d'art ! Cet événement a pour but d'encourager et de promouvoir le talent des artistes amateurs et professionnels de l'Île de Montréal ; des bourses seront remises lors d'une soirée qui rassemblera tous les participants le jeudi 9 décembre 2021.

Les personnes intéressées à participer au concours sont priées de prendre connaissance des présents règlements et de remplir le **formulaire d'inscription** au plus tard le mercredi 10 novembre 2021.

Formulaire d'inscription

UNE CATÉGORIE INSPIRANTE !

Art recyclé

Redonner vie à des articles en utilisant des objets récupérés ou trouvés pour en faire des œuvres d'art.

Rappel : toutes les œuvres avec ou sans relief doivent être sur un support prêt à l'accrochage.

PARTICIPATION

Volet Amateur

Aquarelle, gouache, peinture, dessin ou techniques mixtes, art recyclé.

- Jeunesse (5-12 ans et 13-17 ans)
- Adulte
- Aîné (65+)

Volet Professionnel

Aquarelle, gouache, peinture, dessin ou techniques mixtes, art recyclé.

- Artistes professionnels de plus de 18 ans

DROITS D'INSCRIPTION NON REMBOURSABLES

Ces droits sont payables au moment du dépôt de l'œuvre.

Résidents de la Ville de Montréal

- Jeunesse : 3 \$
- Adultes et aînés : 5 \$

Résidents des autres villes sur l'île de Montréal

- Jeunesse : 5 \$
- Adultes et aînés : 7 \$

DATES IMPORTANTES

⇒ **Jusqu'au 10 novembre 2021**

Inscription

⇒ **18 novembre 2021**

Dépôt des œuvres, entre 13 h 30 et 20 h au Centre culturel de Pierrefonds (voir les précisions ci-dessous)

⇒ **9 décembre 2021**

Soirée de remise des prix

⇒ **Du 10 au 19 décembre 2021**

Exposition et vente des œuvres

⇒ **20 et 21 décembre 2021**

Récupération des œuvres, entre 15 h et 20 h

INSCRIPTIONS

En ligne

Remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/cxMEi3nWqnhU2kgN9>

Par la poste

Compléter le formulaire en annexe du présent document et le retourner par la poste à l'adresse suivante :

A/S Concours d'art de Pierrefonds-Roxboro

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

13555, boulevard Pierrefonds

Montréal (Québec) H9A 1A6.

Note : La période d'inscription se termine le 10 novembre 2021, calculer un délai de 5 à 7 jours ouvrable pour le délai d'envoi.

DÉPÔT DES ŒUVRES

Jeudi 18 novembre 2021, entre 13 h 30 et 20 h

Il est très important de vous conformer à cet horaire. Toute demande d'exemption devra nous être communiquée au 438 354-1392. Il est à noter que l'approbation d'un retard dépendra du déroulement du travail des juges.

Centre culturel de Pierrefonds
13 850, boulevard Gouin Ouest
Pierrefonds (Québec) H8Z 1X7

RÉPARTITION DES PRIX

Valeur totale des prix : 3 350 \$

Volet Amateur

Aîné (65 ans et plus)

- 1^{er} prix, tous médiums¹ 200 \$
- 2^e prix, tous médiums 100 \$

Adulte (18 ans et plus)

- 1^{er} prix, peinture 200 \$
- 1^{er} prix, aquarelle ou gouache 200 \$
- 1^{er} prix, dessin ou techniques mixtes 200 \$
- 1^{er} prix, art recyclé 200 \$

Jeunesse (5 -12 ans)

- 1^{er} prix, tous médiums 150 \$
- 2^e prix, tous médiums 100 \$

Jeunesse (13-17 ans)

- 1^{er} prix, tous médiums 150 \$
- 2^e prix, tous médiums 100 \$

Volet Professionnel

Adulte (18 ans et plus)

- 1^{er} prix, peinture 300 \$
- 1^{er} prix, aquarelle ou gouache 300 \$
- 1^{er} prix, dessin ou techniques mixtes 300 \$
- 1^{er} prix art recyclé 300 \$

Mentions d'honneur

Le jury attribuera des mentions d'honneur accompagnées d'un chèque de 50 \$.

¹ Peinture, aquarelle, gouache, dessin, techniques mixtes, art recyclé.

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

Statut et résidence

Amateur : Personne qui pratique un art à des fins récréatives et qui ne souscrit pas aux conditions de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs.

Professionnel : A le statut d'artiste professionnel, le créateur du domaine des arts visuels, des métiers d'art ou de la littérature qui satisfait aux conditions suivantes :

1. Il se déclare artiste professionnel;
2. Il crée des oeuvres pour son propre compte;
3. Ses oeuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;
4. Il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.²

Les gagnants du concours 2021 ne pourront se réinscrire avant 2024, à l'exception des récipiendaires d'une mention d'honneur. Cependant, ils pourront présenter une œuvre hors-concours.

Les participants doivent habiter sur l'Île de Montréal (preuve de résidence demandée au moment du dépôt de l'œuvre).

Les participants ne doivent avoir aucun lien de parenté avec les juges ou les organisateurs. Les employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ainsi que les membres du Conseil d'arrondissement ne sont pas éligibles à ce concours.

Œuvres d'art

Toutes les œuvres doivent être des originaux. Le terme « originaux » fait référence à des créations exclusives à celui qui les crée. Les participants qui reproduiront, même partiellement, d'autres peintures, images commerciales, cartes de souhaits, revues, etc. seront disqualifiés et devront remettre leur bourse.

L'assurance de l'œuvre est aux frais du participant. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages ou pertes pouvant survenir.

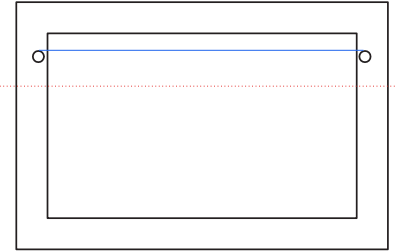
² Tiré de : LOI SUR LE STATUT PROFESSIONNEL DES ARTISTES DES ARTS VISUELS, DES MÉTIERS D'ART ET DE LA LITTÉRATURE ET SUR LEURS CONTRATS AVEC LES DIFFUSEURS (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-32.01>)

Encadrement et dimensions

Dimensions de l'œuvre excluant l'encadrement : maximum de 76 cm x 61 cm (29,93 po x 24,02 po)

Seules les œuvres **encadrées** et prêtes à être accrochées seront acceptées (œillets, fil). Les **œillets** devront être placés dans le **premier tiers** du haut du cadre avec un **fil de métal** sous tension. Les toiles d'artiste galerie de 2 cm (1,5 pouces) d'épaisseur seront toutefois acceptées si l'œuvre est peinte sur les côtés.

En ce qui a trait aux créations non figuratives qui se déploient dans l'espace, l'encadrement est laissé à la discrétion de l'artiste, selon son plan de création. Cependant, l'œuvre devra être prête à être suspendue (œillets, fil).



Jury et évaluation

Le jury se réserve le droit de vérifier la catégorie dans laquelle est inscrit l'artiste, de modifier l'inscription, d'annuler une catégorie advenant un nombre restreint de participants et de les jumeler à une autre catégorie.

Les décisions des juges sont finales et sans appel. Les membres du jury se basent sur quatre critères pour désigner les gagnants, soit :

- ⇒ **imagination/créativité**
- ⇒ **expression**
- ⇒ **composition**
- ⇒ **technique**

Advenant que le nombre d'inscriptions dépasse la capacité d'accrochage, l'arrondissement se réserve le droit, après l'évaluation des juges, de ne pas exposer certaines œuvres.

Identification de l'œuvre

Pour les besoins de l'expo-vente, chaque œuvre devra être identifiée comme suit :

- le titre
- le médium utilisé
- le prix de vente
- la catégorie du classement
- le nom de l'artiste (âge requis pour la catégorie Jeunesse)
- le numéro de téléphone.

Aucune commission ne sera retenue sur le prix de vente d'une œuvre.

ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

CONCOURS D'ART 2021

ANNEXE | FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Frais d'inscription

Droits d'inscription non remboursables.

Résidents de la Ville de Montréal :

Adultes et aînés : 5

\$Jeunesse : 3 \$

Résidents des autres villes sur l'île de Montréal :

Adultes et aînés : 7

\$Jeunesse : 5 \$

Ces droits sont payables au moment du dépôt de l'œuvre.

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées à participer au concours sont priées de prendre connaissance des règlements ci-haut et d'acheminer le formulaire d'inscription ci-joint au plus tard le mercredi 10 novembre 2021.

CONCOURS D'ART 2021
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
13 555 boulevard de Pierrefonds,
Pierrefonds (Québec) H9A 1A6

Note : Calculer un délai d'envoi postal de 5 à 7 jours ouvrables.

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Tél. (domicile) : _____

Courriel : _____

Prénom : _____

Ville : _____

Arrondissement : _____

Tél. (autre) : _____

Âge (Jeunesse) : _____

Suite à la page suivante

Dans quelle catégorie désirez-vous participer?

Choisir entre la pratique amateur ou professionnelle. Dans le cas de pratique amateur, choisir la catégorie d'âge et le type de médium. Pour la pratique professionnelle choisir uniquement entre les types de médiums proposés.

J'accepte que mon œuvre soit publiée dans les brochures, dépliants et journaux de l'arrondissement, et ce, sans redevance.

Marquez un seul cercle

- Amateur - Aîné (65 ans et plus) - Médium : peinture
 - Amateur - Aîné (65 ans et plus) - Médium : aquarelle ou gouache
 - Amateur - Aîné (65 ans et plus) - Médium : dessin ou technique mixte
 - Amateur - Aîné (65 ans et plus) - Art recyclé
-

- Amateur - Adulte (18 ans et plus) - Médium : peinture
 - Amateur - Adulte (18 ans et plus) - Médium : aquarelle ou gouache
 - Amateur - Adulte (18 ans et plus) - Médium : dessin ou technique mixte
 - Amateur - Adulte (18 ans et plus) - Art recyclé
-

- Amateur - Jeunesse (5 à 12 ans) - tout médium ou technique mixte
 - Amateur - Jeunesse (13 à 17 ans) - tout médium ou technique mixte
-

- Professionnel - Médium : peinture
 - Professionnel - Médium : aquarelle ou gouache
 - Professionnel - Médium : dessin ou technique mixte
 - Professionnel - art recyclé
-

Une seule oeuvre par participant.

Initiales : _____

J'accepte que mon oeuvre soit publiée dans les brochures, dépliants et journaux de l'arrondissement, et ce, sans redevance.

Initiales : _____

J'accepte de me conformer aux règlements du concours.

Initiales : _____

Signature : _____